



Recevez la feuille verte en vous inscrivant à la newsletter sur le site www.argences.com



Horaires Mairie

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h00 / 13h30 - 17h30



La bibliothèque

Séance "Bébés-lecteurs"
samedi 10 février à 10h30 sur le thème «*La moufle*». Sur inscription, dans la limite des places disponibles. Tél.: 02.31.26.20.45.

Bienvenue à Argences

- Mrs Benjamin Lacroix et Loïc Delannoy ont installé leur cabinet de **kinésithérapie** au 19 rue du Bissonnet. Tél.: 09.67.37.55.60.
- Mme Estelle FRISE installe son cabinet d'**avocat** rue Lecomte. Prise de rdv au 06.84.72.24.51.
- Mesdames Françoise Prédhomme, **sophrologue**, Amélie Prédhomme; praticienne **méthode Reiki**, Sylvie Gauvin **réflexologue/masseuse** se sont installées avec M. Olivier Vaillant, praticien de **shiatsu** thérapie au 5 rue Letavernier Pitrou. Vous y trouverez aussi l'école Normande de Thérapie Shiatsu-ENTS.



Vacances : Le centre de loisirs

sera ouvert du lundi 26 février au vendredi 9 mars sur le thème «*Sport, loisirs et jeux*»: découverte des activités hand et hockey, mini olympiade, sortie cinéma et piscine... Informations au 06.73.33.90.26 ou par mail à l'adresse alsh14370argences@gmail.com.



Reprise des cours d'informatique proposés par l'association Familles Rurales le mercredi 7 février

(un mercredi sur deux): cours pour débutants de 14h à 15h30 et pour initiés de 15h30 à 17h, (10 séances d'1h30/groupe). Inscription au 02.31.23.33.51.
- Cours de country (débutant) de 19h à 20h le vendredi à partir du 2 février au dojo des Marronniers. Informations au 06.78.02.53.57 ou contact@famillesrurales.fr

Vœux du Maire

Vous trouverez ci-joint le discours prononcé par Monsieur le Maire lors de la cérémonie des vœux qui a eu lieu samedi 13 janvier 2018 au Forum.



Campagne appels aux dons pour la rénovation du moulin de la Porte

Dans le cadre de la revalorisation du patrimoine local, la commune d'Argences s'est engagée avec l'association des Amis du Moulin de la Porte, dans la restauration du moulin, seul bien communal à ne pas avoir été atteint par les bombardements. Depuis plusieurs années, de nombreux travaux de rénovation ont déjà été réalisés par la commune et l'association qui prend une part active à la remise en état de ce patrimoine communal. **Aujourd'hui, les travaux engagés concernent la réfection de murs extérieurs : une façade rue du Moulin et un pignon rue Dusoir.**

Ce projet, a pu être déclenché grâce à une aide financière attribuée par notre Députée, Laurence Dumont, au titre des fonds parlementaires, et une contribution accordée par le Club des Mécènes de la Fondation du Patrimoine. Pour compléter le financement de ces travaux, la commune a choisi de lancer une campagne de souscription, en collaboration avec la Fondation du Patrimoine, qui vise à encourager le mécénat populaire et le mécénat d'entreprise en faveur de la sauvegarde du patrimoine local. Les aides données par les particuliers et les entreprises pour cette rénovation du moulin seront reversées à la commune par la Fondation du Patrimoine qui se charge de collecter les fonds. Pour information, les dons que vous pourriez effectuer, vous permettraient de bénéficier de déductions fiscales. Pour faire un don, remplir le bulletin de souscription disponible à l'accueil de la Mairie ou téléchargeable sur le site Internet www.argences.com, et le retourner par courrier avec un chèque à l'ordre de la *Fondation du Patrimoine-Argences* à l'adresse Fondation du Patrimoine, 6 Bis Rue Saint-Nicolas, 14000 Caen. Il est également possible de faire un don en ligne directement sur le site www.fondation-patrimoine.org/51504.



Travaux

- Des travaux vont être réalisés par la CDC Val ès dunes sur la

voie verte dans le courant du mois de février pour relier l'assainissement collectif de Frénouville à la station d'épuration d'Argences.

- Avant la réfection de la rue du Marais par la CDC Val ès dunes, le Syndicat d'Eau a lancé un appel d'offres sur le changement des canalisations d'eau potable. Ce chantier est prévu à la fin du 1^{er} trimestre 2018.



ESA Basket : stage multisports du 26 février au 2 mars au gymnase des Coteaux. Ouvert aux enfants de 6 à 14 ans licenciés ou non. Accueil des enfants dès 8h, garderie jusqu'à 17h30, inscription pour la semaine : 60€ ou 14€ à la journée. Infos : objectif.sports@outlook.com ou par SMS au 06.30.84.01.08.



L'UCIA a remis avec grand plaisir les lots gagnés au tirage au sort de la tombola concluant l'animation commerciale de fin d'année. Les heureux gagnants sont tous Argençais.

Conte musical

Samedi 24 février à 11h au Forum

La saison culturelle jeune public se poursuit avec le conte musical «*Le loup... Pas peur*» de la compagnie *Magnanarelle*. L'histoire : «*Personnage mythique par excellence, le LOUP est l'incarnation des frayeurs nocturnes, des ombres mouvantes, des bruits insolites... Il est Noir, Pointu, Touffu, Glouton, Narquois et Faux de surcroît. Cependant, il suscite de l'admiration, il a de la prestance, de l'assurance, il manie le langage avec talent...*»

En pratique : dès 4 ans - durée 50 min - Gratuit - Sur réservation obligatoire à la bibliothèque (02.31.26.20.45) ou à la Mairie (02.31.27.90.66) dans la limite des places disponibles.



Bon à savoir

«*Le P'tit tabac*» situé dans le cœur de bourg assure la vente des cartes de pêche du **Brochet Caennais** pour la saison 2018. Ouverture de la pêche samedi 10 mars 2018. Renseignements au 02.31.84.36.23.

L'EHPAD d'Argences lance un appel aux dons! Si vous avez des pelotes de laine inutilisées, vous pouvez les déposer à la mairie d'Argences (activité tricot des résidents).

Argences Manifestations

Fête de la
Chandeleur
Vendredi 2 février



Samedi 10 février

Séance « bébés-lecteurs » pour les petits (0-3 ans) à la **bibliothèque** à 10h30
Sur inscription au 02.31.26.20.45.



Samedi 17 février

Assemblée générale de l'association
« 1450^{ème} section des **Médaillés Militaires de Moulton, Argences et ses environs** »
arrière-scène du Forum (entre 10h et 12h)



Samedi 24 février

Conte musical «**Le Loup... Pas peur** » de la compagnie **Magnanarelle** pour les enfants dès 4 ans à 11h00 au Forum.
Sur réservation. Infos au recto.



Samedis 3 et 17 février

« **La maison des jeux du Val à dunes** »
Ludothèque et jeux de société enfant et adulte. Rdv à l'arrière-scène du Forum,
06.79.56.81.34 - maisondesjeux@outlook.com
SAMEDI 3/02 : matinée jeux 9h30-12h30
SAMEDI 17/02 : après-midi jeux 14h-17h

Jeudi 15 février

Réunion d'information du Conseil départemental sur la **prévention budgétaire au sein des foyers** de 14h à 16h à Moulton.
Inscriptions au 02.31.23.03.13.



Dimanche 18 février

Loto du club de pétanque au Forum à 14h30. Ouverture des portes à 13h30. Buvette, gâteaux et sandwiches sur place. Réservation au 09.67.79.03.22 ou 06.85.46.64.07



Vendredis 9 et 23 février

Animations du **Club Magic Normand** à l'arrière-scène du Forum à 21h00.
Infos: club.magic.normand@gmail.com
Soirée amicale - Gratuit



Discours prononcé par le Maire, Dominique DELIVET lors de la cérémonie des vœux
le samedi 13 janvier 2018 à 19h au Forum d'Argences

Madame la Sénatrice, Corinne FERET, Monsieur le Conseiller Départemental Christian PIELOT, Monsieur le Président de la Communauté de communes Valès dunes, Xavier PICHON, Mesdames et Messieurs les Maires, Mesdames et Messieurs les élus des communes voisines, Madame la Lieutenant de la brigade de Gendarmerie de Moulton, Monsieur le Chef du Centre de secours d'Argences, Mes chers collègues du Conseil municipal, Mesdames, Messieurs les Directeurs d'établissements scolaires, Monsieur le curé de la paroisse Saint Martin des Marais, Chers membres du Conseil municipal des jeunes, Mesdames et Messieurs les présidents d'association, Mesdames et Messieurs les chefs d'entreprises, Argençaises, Argençais, Chers amis,

Le conseil municipal et moi-même sommes heureux de vous accueillir pour cette traditionnelle cérémonie des vœux du maire. Nous vous souhaitons la bienvenue.

C'est pour nous, élus municipaux, un moment important de la vie de notre ville, un temps de rassemblement, mais aussi un temps d'échange et de convivialité pour notre communauté. Cette cérémonie des vœux est aussi, par tradition, l'occasion de dresser un bilan des réalisations, actions et événements de l'année écoulée, et de dessiner les contours des projets municipaux pour celle à venir.

Je ne peux commencer sans avoir une pensée toute particulière pour nos concitoyens qui nous ont quittés. Pour celles et ceux qui sont dans la souffrance, dans la peine, dans la solitude ou les difficultés : je souhaite que cette année 2018 leur apporte un peu de réconfort et de sérénité.

Mes chers concitoyens, je ne sombrerai pas ce soir dans le scepticisme et le nihilisme.

Je n'aborderai pas les difficultés que notre monde traverse actuellement.

Je ne parlerai donc pas du terrorisme islamique, des conflits armés ou de la crise des réfugiés...

Je ne parlerai pas plus de la stabilité mondiale, maîtrisée hier par les principaux Etats, fragilisée aujourd'hui.

Je n'évoquerai pas l'Europe que chacun s'évertue à décrier notamment pour les normes qu'elle nous impose.

Je ne parlerai pas non plus, pour notre monde, des portraits catastrophiques que l'on dresse de l'avenir de notre planète suite à l'urgence déclenchée par la modification des climats.

Emmanuel Macron, élu en avril dernier nouveau président de la République, conscient du virage dangereux que prend notre planète, s'emploie pourtant à convaincre tous les chefs d'Etats à modifier nos façons de nous comporter, de consommer et de produire.

Je ne parlerai pas plus du bouleversement numérique que vit notre société moderne, provoquant également, pour une bonne part de nos concitoyens, des angoisses.

Je ne parlerai pas du chômage, même s'il a récemment baissé.

Je ne parlerai donc pas de tous ces malaises qui règnent chez nos concitoyens.

En revanche, quelques mots sur la crise morale que vit notre société moderne : la République, ses droits et ses devoirs, la citoyenneté, sont contestés. C'est notre nation qui est ébranlée. Preuve en est : le passage à tabac de deux policiers en ce début d'année à Champigny-sur-Marne. Les fondations de la « maison République » se lézardent...

Il est donc nécessaire de replacer, suite à ce constat, l'homme au cœur de toute chose. Les valeurs de l'humanisme n'ont pas disparu mais ont été trop bafouées par des idéologies, des politiques politiciennes ou encore des blocages multiples comme on peut en voir dans notre pays.

Il nous faut retrouver le sens du respect, de l'honneur, de la dignité et de la fierté.

Les élus que nous sommes, ont, en partie, cette responsabilité. Nous sommes là pour montrer l'exemple. Déjà en appliquant le programme sur lequel vous nous avez élus et ensuite quotidiennement, en faisant vivre notre slogan des élections municipales dernières : « Bien vivre à Argences ».

Ce slogan prend toute sa dimension quand « vivre » communie avec « ensemble » et forme un groupe de mots indissociables.

C'est pourquoi, ce soir, je vous propose d'évoquer cette démarche que nous appliquons au travers des projets et des actions réalisés au cours de l'année 2017 et celles qui pourraient être envisagées en 2018.

« **Bien vivre à Argences** » : quel particularisme évoque cette devise ?

J'en ai trouvé 6.

1 - C'est avant tout une ville accueillante.

Une ville accueillante : par la qualité de son environnement, sa propreté, son fleurissement...

C'est un domaine auquel nous attachons beaucoup d'importance et sur lequel nous pouvons mieux faire encore. Notre commune ne dispose pas en nombre suffisant : de parcs, d'espaces de jeux, ou de square... Nous nous attacherons prochainement à créer davantage de lieux d'intimité, de détente et de jeux pour les enfants.

Le chemin de la perfection est, vous le voyez, encore long. Le réaménagement du bourg a fait évoluer notre cadre de vie et les efforts quotidiens réalisés par les agents communaux ont été récompensés. Le Comité régional du tourisme a, en effet, attribué à Argences une 3^{ème} fleur au concours des villes fleuries.

Cette distinction honore toute la ville, ses administrés comme ses agents que je félicite de nouveau pour, non seulement la qualité de leur travail, mais aussi pour le brin de fantaisie et l'imagination qu'ils apportent en fonction des évènements annuels.

Ce niveau de reconnaissance nous place désormais parmi les 23 communes du Département à arborer 3 fleurs et parmi les 1069 communes de France à avoir atteint ce niveau. Jamais, lorsque nous nous sommes engagés dans ce concours prestigieux en 2009, nous n'avons osé regarder si haut. C'est un peu exceptionnel mais tellement agréable de savoir sa commune reconnue au moins dans ce domaine.

Nous sommes aux portes du graal qu'ont décroché depuis longtemps Honfleur et Cabourg avec 4 fleurs. En cette période de vœux, laissons notre esprit vagabondé et rêvons...

Alors, pourquoi ne pas envisager de tous participer pour l'atteindre ? Le challenge est ambitieux, peut-être compliqué à mettre en place, mais pas impossible à réaliser ! Le cadre de vie d'une commune se construit, certes, sur des bases établies par la collectivité mais sur lesquelles tout administré peut apporter son crédit.

Preuve en est : une association de quartier m'a déjà interpellé pour participer à l'embellissement de son secteur. C'est le début d'une collaboration citoyenne et collective.

Les contraintes visant à ne plus utiliser les produits phytosanitaires ne nous permettent plus d'avoir des surfaces nettes. Nous mettons tous les moyens matériels et humains raisonnables pour atteindre un niveau d'entretien satisfaisant mais l'objectif du parfaitement propre est difficilement atteignable, les conditions météorologiques contrariant aussi, les bonnes dispositions que nous pouvons avoir.

Si chacun entretenait le trottoir ou le talus devant chez lui, comme certains le font déjà, ce sont des centaines d'heures chaque année qui pourraient être affectées à d'autres travaux. J'encourage cet élan de civisme envers la collectivité et félicite ceux qui ont pris cette initiative.

2 - Bien vivre à Argences, c'est aussi une ville vivante : par son animation, par ses associations.

Argences a connu en 2017 des manifestations importantes auxquelles je vous remercie d'avoir apporté votre participation.

Ce fut, tout d'abord, le 30^{ème} anniversaire du Jumelage avec Hettstadt, ville de Basse Franconie avec qui nous avons choisi, mutuellement, de partager les mêmes destinées. En effet, c'est en juin 1987 que Waldemar Zorn et Gilbert Déru, maires respectifs d'Hettstadt et d'Argences, ont uni nos deux communes de liens d'amitié dans le but de faire découvrir coutumes et traditions de son pays.

Ce fut un moment important et solennel pour nos 2 communes. Quel souvenir inoubliable ! La charte signée il y a 30 ans, a été respectée tout au long de ces années. N'ayant pris aucune ride, elle a été intégralement reconduite pour un bail d'une même durée.

Je remercie toute l'équipe du Comité de Jumelage et son président, Gilbert Labourot, pour l'action qu'ils mènent au

quotidien dans les liens établis avec nos amis allemands. Merci également pour toutes les manifestations proposées aux Argençais au cours de l'année comme la fête de la musique en collaboration avec l'Union des commerçants, le marché de Noël et le soutien au Téléthon par la production d'une chorale.

Tous les 2 ans, Argences se pare de ses plus beaux atours en participant activement à la Médiévale organisée par l'Office de Tourisme sous l'égide de notre Communauté de communes Val ès dunes. Cette année, une nouvelle fois, elle fut un succès. Le site, l'espace et l'environnement favorisent pleinement le bon déroulement de ces journées qui ont vu de nouvelles animations proposées et bien accueillies par un nombreux public. Merci au président, Xavier Pichon, de maintenir cette manifestation sur les lieux mêmes où Guillaume s'est reposé avant de guerroyer en Val ès dunes et merci également aux organisateurs et bénévoles.

Argences est une ville qui vit, parce que plus de 40 associations grouillent en permanence, offrant une diversité d'offres. Je salue le dévouement et l'abnégation de tous ces dirigeants, responsables, éducateurs qui, quel que soient les jours, quel que soit le temps, quel que soient les difficultés, sont là pour encadrer, coacher, arbitrer. Ils sont tous des maillons indispensables de notre tissu associatif.

Le Conseil municipal mesure totalement les conditions et les difficultés dans lesquelles les associations exercent leurs activités. Au fil du temps, avec beaucoup de patience de votre part, nous essayons d'éradiquer les problèmes matériels et de locaux, les uns après les autres. Et nous savons qu'il y en a encore...

Le premier problème réglé, et il est de taille, ce fut la construction du gymnase des Coteaux dont l'inauguration eu lieu l'été dernier. Les nombreuses difficultés rencontrées pour permettre de multiplier les activités de sports en salle ont été, en grande partie, solutionnées.

Cet équipement, accueilli avec satisfaction et bonheur : par les collégiens en journée, et par les associations en soirée et le week-end, montre par sa fréquentation déjà saturée, la nécessité qu'il y avait à concrétiser cette opération.

Seule déception, celle de ne pas avoir vu d'association se créer pour l'instant, pour l'utilisation du mur d'escalade. Mais ne désespérons pas, le collège ouvre régulièrement la voie et gardons espoir...

Le déplacement du judo et du karaté au gymnase des Coteaux a libéré le dojo du gymnase des Marronniers et permis de l'affecter à d'autres activités associatives par la pose d'un parquet. Nous rencontrons aussi des problèmes d'isolation du bâtiment que nous nous efforçons de résoudre.

L'animation, c'est également offrir un peu de gaieté, de rêverie, au moment des fêtes de fin d'année en proposant des festivités. Nous avons pu voir en ce mois de décembre : un conte de Noël accompagné d'un feu d'artifice, des promenades en calèche, la visite du père Noël en personne et l'installation temporaire d'un manège dans un décor particulièrement bien choisi. Tout cela pour notre plus grand bonheur.

L'esprit de Noël a aussi plané sur Argences grâce à nos commerçants, que nous remercions chaleureusement, qui se sont particulièrement appliqués à décorer leur vitrine : ravissant petits et grands.

L'animation, c'est aussi le carnaval de nos écoles, réunies pour cette journée, au travers des rues où parents, enseignants et écoliers se rassemblent pour faire la fête.

3 - Bien vivre à Argences, c'est aussi une ville dynamique : par ses commerces et son activité.

La municipalité est fortement engagée pour accompagner les entreprises, les commerces, les artisans et autres professions libérales car ils sont au cœur de la réussite de notre commune et de notre territoire.

La réfection du centre-ville par la commune et la mise en valeur des commerces par un réaménagement des intérieurs comme des façades par les propriétaires a d'ailleurs favorisé le commerce local, qui résiste à la concurrence des grandes galeries commerciales. Tout cela soutenu par un marché, le jeudi matin, qui fait référence. Le travail de l'association des commerçants, présidée par Madame Lescent, est un plus pour la dynamique locale.

L'évocation, relayée par la presse, comme quoi l'activité commerciale à Argences serait en déclin ne me paraît donc pas fondée. Au contraire, tous les pas-de-porte sont quasiment ouverts et je me félicite de la bonne intelligence qui règne entre partenaires de la grande surface locale et petits commerces du bourg.

Préserver cette réussite locale est notre but : je proposerai donc très prochainement à l'ensemble des commerçants une réunion-débat sur l'avenir du commerce à Argences.

Le secteur dédié à l'activité artisanale ne permet plus d'accueillir de nouvelles entreprises. C'est une de nos

préoccupations qui nécessitera une modification du PLU pour envisager un possible développement dans le prolongement de l'actuelle zone d'activité.

La demande d'implantation d'entreprises sur Argences, même si elle n'est pas forte, souffre d'un manque de moyens de communication rapides et efficaces.

La fibre, tout d'abord, peine à couvrir l'ensemble de la région. Même si les bonnes volontés des élus sont affirmées, le temps passe, notre territoire s'impatiente et des opportunités s'éloignent.

La route, maintenant, dont le Conseil départemental nous fixe désormais un possible commencement des travaux du contournement de Bellengreville-Vimont en 2019. Cela reste un frein considérable à l'activité et au développement de la commune. Enfin, nous approchons du but, après temps et temps d'attente...

4 - Bien vivre à Argences : c'est respecter son histoire et ses racines.

Rappeler ce qui a fait l'histoire et comment s'est construit Argences, se transmet et se raconte. C'est ce que Marie-Françoise Isabel, en tant que 1^{ère} adjointe chargée en outre de la communication, a élaboré avec l'aide de notre historien communal, Christian Lechevallier, grâce aux pupitres disposés sur la commune et aux articles publiés dans le bulletin.

Il est important de prolonger nos racines qui nourriront les prochaines générations.

Dans ce contexte, nous soutenons l'association du Moulin de la Porte qui poursuit son action en faveur de la revalorisation du patrimoine communal en accédant, chaque fois que nous le pouvons, à leurs demandes.

Cette année, d'ailleurs, viennent d'être engagés des travaux importants de réfection de murs extérieurs - rue du Moulin pour 1 façade et rue Dusoir pour 1 pignon. Ce projet a pu être déclenché grâce au fonds parlementaire attribué par notre Députée, Laurence Dumont, pour un montant alloué de 14 000 € sur un budget de 35 000 €.

Merci bien pour l'aide apportée qui pourrait par la suite, sur un prochain projet, être réduite à peau de chagrin, suite à la suppression des fonds parlementaires. Madame la Sénatrice pourra, sur ce sujet, nous apporter quelques précisions.

Merci également à la Fondation du Patrimoine qui nous apporte son soutien sur cette opération. Soutien opéré sous deux formes : le premier par une aide financière directe de 4 000 €, et le second, par le biais d'une souscription.

L'appui logistique offert par la Fondation du Patrimoine permettra le reversement à la commune d'aides données par des particuliers et des entreprises au titre de la rénovation du patrimoine historique de la commune. Ces aides que vous pourriez effectuer, vous permettraient de bénéficier de déductions fiscales.

5 - Bien vivre à Argences : c'est donner priorité à l'enfance et la jeunesse.

Le Conseil municipal des jeunes vient d'être renouvelé en fin d'année dernière. Je salue le travail réalisé par l'équipe sortante encadrée par Marie-Hélène Portier, maire adjoint en charge de la jeunesse. Au cours de leur mandat, on peut au moins souligner la mise en place d'une boîte à livres et la réflexion engagée sur l'exercice de la citoyenneté. Cette dernière ayant fait l'objet d'une présentation à la bibliothèque à laquelle notre Députée a porté un intérêt particulier. Je souhaite également bonne chance et bon courage à l'équipe fraîchement élue, ambitieuse et pleine de promesses.

Donner priorité à l'enfance, ce fut aussi au cours de cette année, décider ce qui serait le mieux en termes de rythmes scolaires. Je vous avouerai que je ne cautionne pas cette alternative proposée par le gouvernement qui crée des tensions inutiles. La décision aurait dû être imposée de façon à avoir une uniformité nationale.

Le Conseil municipal a donc été le plus pragmatique possible dans sa réflexion. Les parents d'élèves élus ont fait un sondage expliquant de façon impartiale : les arguments des partisans de la semaine de 4 jours comme ceux de la semaine de 4 jours ½. A partir des résultats obtenus, et n'ayant aucune certitude sur le bien-fondé de l'une ou de l'autre proposition, nous avons estimé qu'il était judicieux de suivre l'avis majoritaire des parents qui souhaitaient un retour à 4 jours.

Je rappelle toutefois, que contrairement à ce qui est dit, ce n'est pas la commune qui décide de son application mais le Directeur académique qui prendra sa décision au mois de février prochain.

Cette position, nous l'affirmions déjà au mois de juin dernier. N'ayant pas trouvé de consensus avec le Conseil d'école élémentaire, elle fut écartée au cours de l'été par le Directeur académique sans poursuite des TAP. Des négociations avec l'Inspection académique nous ont toutefois permis de remettre en place des activités dès la rentrée de novembre. Merci aux associations qui ont pu répondre à nos sollicitations en cours d'année.

Donner les moyens modernes pour la réussite de nos écoliers est un devoir que nous avons. Le Conseil municipal a souhaité, dès ce début d'année scolaire, que chaque classe abandonne craie ou tableau Veleda et qu'elle soit équipée de tableau blanc interactif. Ce mode d'enseignement moderne apporte un confort pédagogique auquel tous, se sont vite adaptés.

En matière de sécurité, l'école maternelle était déjà équipée d'un visiophone. Ce système vient d'être étendu à l'école élémentaire. Désormais, toute personne se présentant en dehors des heures d'entrée et de sortie, devra signaler son attente au portail, avant d'être conviée à entrer. Une alarme anti-intrusion a également été installée.

Le collège, compétence départementale, va subir des travaux importants de rénovation au cours de cette année 2018. Le collège, seul établissement public, à être desservi par la fibre... tout espoir est donc permis.

Autre opération menée au cours de l'année 2017, ce fut une action faite contre le gaspillage au restaurant scolaire. Je remercie Bruno Aussant, notre cuisinier, toute l'équipe qui l'accompagne quotidiennement, les enseignants et les élèves qui se sont investis dans cette démarche. Les résultats obtenus sont excellents et méritent que cette opération soit renouvelée.

Juste un mot pour souligner le très bon travail de coordination qu'effectuent Vanessa Abdérrahim et toute l'équipe des TAP au sein des écoles et la tenue du centre aéré du mercredi.

6 - Bien vivre à Argences : c'est aussi un développement continu mais raisonnable.

Argences continue sa progression. L'INSEE estime notre population à 3741 habitants au 1^{er} janvier 2018. Le recensement prévu en 2019 confirmera ces nouvelles données.

Cette année, à la réception des nouveaux arrivants, nous avons invités 64 nouvelles familles.

Les conditions structurelles, actuellement, sont favorables à l'accueil de nouveaux foyers. Toutefois, notre but n'est pas la course à l'extension à n'importe quel prix. Le cadre de vie est essentiel et prime sur un développement exponentiel.

Le lotissement de l'Orée d'Argences est totalement commercialisé. Les derniers aménagements routiers à l'intérieur du lotissement vont se poursuivre prochainement sur la 4^{ème} tranche ; il restera la 5^{ème} tranche concernant principalement la construction des logements de Calvados Habitat.

En effet, deux macro-lots étaient programmés avec ce bailleur social. Le premier est construit et habité quant au second, le permis de construire vient d'être déposé. Il concernera 30 logements, dont les caractéristiques techniques et énergétiques seront encore supérieures à celles des constructions qui ont été inaugurées en début d'année dernière.

Sont donc prévus : 18 logements individuels denses de type T3/T4 et un petit collectif de 12 appartements à majorité de T2. On peut espérer avec précaution, une livraison fin 2019.

De l'autre côté de la route de Vimont, sur la partie nord, 4 hectares de terrain acquis par la société Foncim sont en cours d'instruction pour l'obtention du permis de lotir. Ce nouveau lotissement qui, comme à l'accoutumée, tient compte des éléments fixés par le Plan Local de l'Habitat de la Cdc Valès dunes, prévoit : des constructions individuelles, des logements sociaux et des logements individuels denses en front de route départementale et en lisière, coté Vimont.

Je ne voudrais pas prolonger trop longtemps ce monologue. D'autres sujets auraient mérités qu'on s'y attarde, comme :

- la culture avec son développement exponentiel de la bibliothèque du fait de son attractivité et des activités qu'elle propose, notamment celle des bébés-lecteurs,
- la mise en veille de l'APOSA qui ne jouira plus de l'aide suffisante du département pour continuer à présenter ses spectacles, et c'est fort regrettable,
- l'accord conclu avec la Communauté de communes sur le terrain du futur pôle de santé ou encore les diverses actions que mènent la Cdc Valès dunes sur notre commune.

Toutefois, sur ce dernier point, je voudrais vous donner quelques précisions sur 3 chantiers à venir :

- Tout d'abord, des travaux importants d'assainissement vont être exécutés route de Vimont et sur la voie verte. Ces travaux vont permettre de ramener sur la station d'épuration d'Argences, les eaux usées de Frénoville, dont la station est saturée.
- Ces travaux ont différé les travaux de rénovation de chaussée d'une partie de la rue du Marais qui étaient prévus en 2017. Ils seront donc exécutés fin du 1^{er} trimestre.

- Pour terminer, nous avons sollicité la Communauté de communes pour une réfection de la rue du Champ de Foire. Ce choix a été conditionné par le fait qu'aucuns travaux d'assainissement n'étaient nécessaires.

-Je ne voudrais pas oublier la rue Foch qui, compte-tenu de son trafic important et de sa détérioration prononcée, sera en grande partie refaite par le Conseil départemental.

Après vous avoir tracé les orientations que nous souhaitons poursuivre, vous pouvez, légitimement vous poser la question : tous ces axes développés peuvent-ils être en corrélation avec un budget de plus en plus contraint ?

La première difficulté, c'est de disposer des fonds nécessaires pour équilibrer son budget en fonction des projets que l'on veut mettre en place.

Mais, le plus compliqué, c'est lorsqu'on ne sait pas de quels fonds on va disposer !

Depuis plusieurs années, et ce n'est pas fini, nous n'avons pas une visibilité suffisante pour envisager l'avenir. La feuille de route que nous disposons est incomplète et incertaine :

- baisse des dotations,
- charges supplémentaires : sur les salaires en 2018, sur l'instruction des permis de construire,
- normes d'accessibilité aux locaux publics à régulariser – pour Argences, c'est un billet de 60 000 €,
- taxe d'habitation dont il est annoncé sa suppression progressive... Cette dernière, il est vrai devrait être compensée, mais nous ne sommes pas dupes ; le temps nous sanctionnera. Beaucoup trop d'imprécisions sur cette compensation : par exemple, les nouvelles constructions seront-elles compensées ? les aides de l'Etat apportées aux communes concernant les personnes qui en sont déjà exonérées seront-elles maintenues ? Ces questions, lourdes de conséquence, sont pour l'instant sans réponse... et maintenant, une ministre se laisse aller à dire que, de son point de vue, la taxe d'habitation devrait être remplacée.... Quoi penser ?

Et tout cela, sans augmentation des taux communaux : c'est un engagement que nous avons pris !

Mais cet engagement sera-t-il tenable encore longtemps ?

Argences a investi ces dix dernières années de façon conséquente. Nous n'allons pas faire l'inventaire de tout ce qui a été engagé et réalisé mais citons au moins les gros investissements : la réfection du centre-bourg – plus de 3 million d'euros, l'aménagement de la rue de la Gare – 700 000 €, la construction du gymnase, la réalisation de l'allée Valès dunes et du parking attendant – plus de 3 millions d'euros, la construction de la nouvelle cuisine des écoles 600 000 €...

Tous ces investissements, nous avons pu les faire :

- parce que les finances communales le permettaient.
- mais aussi parce que nos partenaires : l'Etat, la Région et principalement le Département nous ont bien aidés.

Dans les circonstances actuelles, tous ces investissements seraient inenvisageables. Nos partenaires sont comme nous, devant des réductions budgétaires qui diminuent leur participation. Quant au Conseil départemental, ses choix dorénavant ne tendent plus à favoriser de façon aussi conséquente les communes de notre taille.

Alors, soyons satisfaits de ce qui a été fait, ne regrettons absolument rien et profitons pleinement de cette évolution dont a bénéficié Argences. Les communes-centres qui apportent commerces, services et vie associative ne sont plus une priorité comme par le passé.

Il sera proposé au Conseil municipal, cette année encore, de ne pas augmenter la pression fiscale. Les investissements seront donc forcément réduits pour équilibrer le budget.

Voilà ! J'ai certainement oublié des choses, mais si j'ai pu partager avec vous, un peu de ce en quoi je crois, c'est le plus important.

Nous continuerons à œuvrer pour ce territoire que nous aimons, dans lequel nous vivons, sur ces valeurs.

Je remercie encore mes collègues, adjoints et conseillers qui me soutiennent quotidiennement dans cette mission passionnante.

Je remercie également nos conjoints qui acceptent ce sacerdoce qu'est la vie d'un élu.

Je vous remercie de votre attention et vous souhaite à vous et à vos proches une bonne année 2018.

Dominique DELIVET
Maire d'Argences

